



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE N°5 DU 18 /03 /2025 EN VISIOCONFÉRENCE

Présents :

- Mesdames Sophie Santi-Martella, Florence Jenty, Clara Baron, Florence Fouret, Colette Daudier,
- Messieurs Sebastien Quimbre, Daniel Costes, Patrick Mestadier, Michel Mercier et Roland Frey, Jacques Daudier

Début de réunion : 20 h

REUNION CONCERNANT LA NE ET LA WUT

Pour débiter la séance, il est demandé l'accord à tous les membres du comité pour enregistrer la réunion. Cette demande est actée par tous. La secrétaire les remercie.

Mme Baron demande à valider une nouvelle adhésion avant de débiter la réunion.

Ce nouvel adhérent étant inscrit à une épreuve le week-end suivant il lui faut son numéro adhérent.

Le comité valide son adhésion.

Mme La Présidente informe avoir reçu un message de la famille de Mme LACHIVER qui nous remercie pour l'envoi des fleurs pour les obsèques de Mme.

La Présidente prend la parole pour évoquer le déroulement des 3 jours de la NE et le WUT et invite les membres du comité à poser des questions au fur et à mesure. La Présidente partage un document.

Vendredi : l'arrivée des juges va se faire progressivement le vendredi après-midi. Il a été proposé pour ceux qui arrivent plus tôt une visite guidée d'un petit village avec découverte d'une cave avec dégustation de vin. Cette proposition ne peut pas être retenue car beaucoup de juges ont confirmé leur arrivée après 17 heures.

La Présidente prévient que le dossier partagé proposé est un document de travail.

Les écritures en jaunes sont ce qu'il y a à résoudre ou les questions posées lors de la mise en route de ce document.

Des sujets sont encore en suspens notamment les branchements camping.

1- Présentation du site de façon plus détaillée.

Suite à la réunion précédente ou des membres du comité s'interrogeaient sur la superficie exacte de l'espace d'exposition, La Présidente propose un plan avec les superficies réalisées avec Géoportail.

Les différentes parties sont détaillées afin de prévoir les parkings et les lieux d'exposition.

M. Mercier demande à ce que soit rectifié le devis fait auprès des gestionnaires de l'hippodrome pour avoir la certitude de la surface allouée. (Pour rappel sur le devis, il est précisé 1200 m2 et non 12000 m2). La Présidente s'engage à s'en assurer.

2 - Présentation du déroulement des 3 jours.

M. Daniel Costes s'interroge sur la gestion des arrivées des juges en train et avion. Les membres de la délégation ALSACE se rendront disponibles pour aller les chercher. Il est prévu que 2 juges arrivent en train et un juge en avion.

La Présidente partage les diverses photos du lieu où on peut voir les parkings, l'hôtel pour les juges.

Une précision est faite sur la présence de toilettes (3 pour les femmes et 2 pour les hommes) plus une toilette PMR et un espace change bébé.

La Présidente reprend le déroulement de la journée et émet un doute sur notre capacité à tenir une Assemblée Générale. Si cela n'est pas envisageable une simple réunion d'information peut être proposée pour rester en contact avec les adhérents. Ce sujet est donc à revoir ensemble.

Le soir du vendredi : selon si réunion, proposition d'un apéro dinatoire qui peut se prolonger en fonction des souhaits de chacun de discuter ou pas et les juges iront dîner dans un restaurant typique Alsacien à côté de l'hôtel.

M. Costes demande si un moment d'échange est prévu entre les juges et les secrétaires commissaires pour débriefer. La Présidente confirme que cela est convenu, Mme Baron rappelle que cela risque d'être compliqué le vendredi. La Présidente suggère que cela soit fait le samedi matin.

- Déroulement de la journée :

❖ à 9 h cérémonie d'ouverture, Présentation des juges, discours de la Présidente.

Quatre sonneurs ont été sollicités pour ouvrir la journée et surtout fêter les 100 ans. Pour le dimanche c'est en cours de négociation.

M. Mercier demande à quelle heure se tiendra la réunion du vendredi, La Présidente propose 17h si réunion et plus tôt si AG.

M. Costes demande si au vu du timing des 2 jours, il est opportun de faire une AG.

La Présidente précise qu'il faut prévoir deux AG : 2023 et 2024 et qu'à ce jour nous n'avons pas les capacités à le proposer car tout n'est pas calé et clair.

3 - Présentation et répartition des juges

La Présidente partage le document par mail avec la répartition des juges.

Mme JENTY précise avoir dispatché juges français et étrangers sur les 2 jours.

Après quelques réajustements (erreur de frappe, fautes) le tableau est soumis à validation.

Il est rappelé que suite aux conseils de M. Mercier, sur les rings d'honneur, les jurys collégiaux, ceux-ci ont été pris en compte pour la NE.

Seuls les juges sur best baby, best puppy et best travail seront seuls.

M. Mercier demande une précision sur l'absence de jurys pour la catégorie champion pour la WUT.

La présidente répond qu'il n'y pas de best champion à la WUT ni travail et que cela est à l'appréciation du pays d'accueil.

M. Mercier rappelle que le teckel est un chien de travail et que dans les WUT ou il a participé il y avait la classe champion. La Présidente demande quel juge choisir pour représenter la classe champion et travail.

Après discussion, les membres valident les juges pressentis aux différentes classes pour la NE et la WUT.

La Présidente évoque les challenges qui devront être récompensés le jour de la NE et demande si cela convient à tous les membres qu'ils se fassent au début du ring d'honneur.

Les membres du comité sont d'accord pour ce déroulé.

4 - Point sur la feuille d'engagement :

La Présidente partage sur écran la feuille d'engagement avec les tarifs proposés pour la NE et la WUT.

Elle rappelle qu'une somme sera reversée à CEDIA et à la WUT.

Les membres du comité valident les tarifs d'engagement.

Au niveau du budget prévisionnel, l'incertitude du nombre d'inscrits fait que le budget est prévu pour 300 engagements pour la NE et 300 engagements pour la WUT.

M. Costes demande si un tarif unique a été prévu pour les confirmations.

Il est convenu que lorsqu'un chien est inscrit à la NE la confirmation est gratuite.

Si la personne vient seulement faire confirmer son chien, le tarif de la confirmation du club est à appliquer de 15 euros.

Il suffira de vérifier sur le listing si adhérent ou pas.

La présidente propose de fêter les 100 ans du club après le best in show de la NE avec un vin d'honneur et un gâteau d'anniversaire à partager.

Des devis sont demandés.

La Présidente fait part aussi de notre souhait de faire une belle revue avec des photos retraçant les 100 ans du club.

Certains membres du club ont sollicité les anciens pour nous fournir toutes les photos qu'ils disposent.

La Président demande à Mme et M. Daudier leur aide pour la réalisation de ce projet.

M.Daudier précise qu'il dispose de photos des anciens présidents de M. Depoux.

M. Mercier précise que Jocelyne avait aussi récupéré des diapos.

La Présidente propose de faire cette revue qui sera un condensé de photos, avec peut-être quelques annotations, mais vraiment pas beaucoup de textes.

Le samedi soir lors du dîner une projection des photos sera faite, où on pourra revivre toute la vie du club.

Concernant le repas du samedi soir et après étude de devis, notre choix s'est arrêté sur une choucroute royale dans un restaurant appelé l'éphémère. Le repas proposé se constitue du plat principal et le dessert pour 32 euros par personne (repas, service, ambiance musicale, location de la salle, matériel, location diaporama).

Il est à revoir l'organisation entre le dessert de la NE et le repas du soir afin que ce ne soit pas près l'un de l'autre.

M. Costes propose aussi de laisser un moment de répit aux juges et secrétaires entre les 2 moments pour qu'ils puissent se ressourcer.

Il est acté de proposer le repas à 35 euros hors boisson, café offert.

La présidente propose d'envoyer la plaquette des boissons pour avis.

Pour les repas des juges et secrétaires du samedi midi et dimanche midi, il est prévu des plateaux repas dont la préparation est prise en charge par la délégation Alsace.

M. Mercier propose des pauses de 15 /20 min pour ne pas perdre de temps. Sinon les jugements vont durer trop longtemps.

La Présidente rappelle qu'on peut leur amener leur plateau à leur ring.

M. Costes demande s'il y aura des barnums, la canine locale doit se réunir pour discuter du prêt de barnum. On attend leur retour.

Autre point, le photographe, les devis sont partagés par mail. Les membres sont étonnés des tarifs, M. Frey demande s'il n'y pas de photographe local.

Les membres demandent des devis de prestataires locaux afin de comparer. Mme Jenty précise qu'il faut l'œil animalier pour avoir de belles photos.

La Présidente se propose de refaire une recherche.

5 - Points sur : APR, coup de feu, Récompense, flows et cadeaux

M. Costes interpelle Mme la Présidente pour faire un point sur le coup de feu, etc....

Il est rappelé que sur Cédia, la feuille d'engagement sera en français, en anglais.

Une inscription pour les coups de feu sera obligatoire via cédia avec un lien sur la feuille d'engagement « coup de feu » à nous renvoyer.

Les dossiers coup de feu seront donc complets le jour de la NE et évitera de devoir faire cela le jour même.

M. Costes ajoute qu'il a préparé le fichier coup de feu avec un diplôme « coup de feu ».

Mme Jenty dit avoir récupéré des coups de feu non signés de la NE 2024. M. Frey et Mme Jenty feront le point ensemble.

La Présidente fait un point sur le matériel en possession de Mme et M. Daudier, ceux-ci l'informent qu'ils vont les donner à M. Combé.

Mme Jenty précise avoir fait le compte sur les nombres de plaques. M. Daudier précise détenir des coupes, des cartons, des panneaux, des rubans.

Il est retenu de refaire une commande de plaques.

M. Mercier demande où se passera l'APR et si l'inscription se fera aussi sur CEDIA.

La Présidente oriente sur un petit local ou l'obscurité sera possible et confirme l'inscription sur CEDIA. Il s'agit du local billetterie.

La Présidente exprime la difficulté à trouver un vétérinaire APR.

M. Costes demande s'il y aura une sono sur les 2 journées, Mme JENTY informe l'avoir récupéré.

Mme Jenty précise qu'il manque des teckels en bois, les panneaux de consignes.

M. Mercier rappelle qu'il y a des consignes de présentation mais qu'elles ne servent pas si les personnes ne les respectent pas.

Il y a un règlement de la FCI que les juges doivent appliquer.

Cette consigne doit apparaître en première page du catalogue, afficher à l'entrée du ring et sur la table du juge.

La Présidente précise qu'en accord avec Mme Jenty et Mme Baron un petit texte sur le bien-être animal doit apparaître sur la feuille d'engagement.

M. Mercier demande à s'assurer que les tonnelles des participants sont acceptées.

La question sera posée. La canine locale ne met pas à disposition de cages.

Mme Jenty demande s'il est possible de prévoir un emplacement parking privilégié pour ceux qui ont beaucoup de chiens engagés.

La Présidente et Mme Jenty rappellent que le déroulement de la journée WUT sera identique à la NE.

La délégation demande à ce que les gens puissent s'inscrire pour pouvoir gérer les quantités pour les repas.

M. Costes demande s'il y aura des petits drapeaux représentant la nationalité du juge. Mme Jenty précise que c'est en cours de préparation.

M. Costes demande s'il y aura des panneaux d'orientation. Il est prévu un plan dans le catalogue.

M. Mercier propose de mettre au milieu un panneau d'orientation.

M. Costes demande s'il est prévu une personne pour s'occuper des juges, comme leur apporter de l'eau. Il est indiqué que c'est la délégation qui s'en occupe.

M. Mercier rappelle l'importance d'avoir une bonne communication et que les juges puissent appeler les candidats avec un micro de la sono avec une répartition des baffles correctes.

Il précise que l'année dernière il avait loué une sono adaptée à cette fonction.

Un point est fait sur les cadeaux remis à l'arrivée des participants avec la remise du catalogue. La délégation offre aussi des gobelets.

Le cadeau des juges est en cours de réflexion bien que des idées soient déjà en place. M. Frey montre un ancien cadeau de poterie qui avait été fait, La Présidente demande s'il a la possibilité de faire un devis pour le cadeau des juges de la NE.

M. Daudier évoque la possibilité d'offrir des portes documents floqués centenaire club.

M. Mercier demande s'il y aura une boutique club, dans la mesure où c'est la délégation qui accueille elle gèrera sa boutique.

Mme Daudier demande s'il est possible de prévoir des éléments qui s'accrochent au collier les chiens comme un bandana à l'effigie du club.

L'idée du porte document est intéressante avec logo car les juges l'utiliseront. Un top bag avec logo de la WUT avec les cadeaux retenus (écharpes, gobelets, ...)

Pour le dimanche soir après le best in show rien n'est prévu de spécial une proposition de restaurant simple pour ceux qui restent et qui reprennent la route le lundi.

La Présidente prévoit de renvoyer les fichiers challenge et la feuille d'engagement.

M. Mercier demande à revoir le fichier car est en plusieurs pages. (Tentative d'envoi en PDF)

La Présidente remercie les membres du comité et clos la réunion à 21 h 45.

Compte rendu approuvé par le comité le 29 avril 2025.

La Présidente

Mme Sophie Martella-Santi

La Secrétaire

Mme Florence Fouret

